

SERVICE net

Ligue CBBL de Tennis



Assemblée Générale de la Ligue 2008

«Nos efforts à faire...»



DANS UN PROPOS SANS CONCESSION, COURAGEUX AUSSI, LE PRÉSIDENT JACQUES DUPRÉ A PARTAGÉ AVEC L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUBS ET DÉLÉGUÉS L'ÉTAT DES LIEUX DU TENNIS DANS LA RÉGION, LA NATURE DES ENJEUX SPORTIFS ET ASSOCIATIFS POUR L'AVENIR, LA SITUATION DU TENNIS FÉDÉRAL... ET LA SIENNE...



Jacques Dupré
Président de la Ligue CBBL

Je ne sais pas quel sort me sera réservé lors du procès de juin, puisqu'en ce qui me concerne et indépendamment de toute considération d'ordre moral, je peux tomber sous le coup de ce qui est qualifié de délit mécanique de par ma fonction de secrétaire général d'une fédération reconnue d'utilité publique. Néanmoins je tiens à vous dire que malgré les ennuis, les soucis que cette situation me cause, je n'ai aucun problème de conscience car je suis parfaitement en règle avec moi-même et avec l'institution... Je crois

d'ailleurs que les dirigeants du tennis français en ont parfaitement conscience, puisqu'ils ont souhaité que je demeure auprès d'eux, qu'il devrait m'être confié, dans le cas où la liste FFT 2012 serait élue, des responsabilités au plan international, en cohérence avec ma situation de Président de Tennis Europe, élu jusqu'en 2011. J'aurais préféré à ne pas avoir à vous donner ces informations mais il m'a semblé nécessaire de le faire.»

Les applaudissements nourris de la part de l'assemblée à l'issue du rapport moral, témoignaient de l'approbation totale et solidaire de l'assistance. Quelques minutes après Jacques Dupré était réélu avec environ 95 % des voix.

D'aucun aurait pu dire à l'écoute des premières minutes du rapport moral du Président que la Ligue CBBL connaissait de bien pâles heures. Jacques Dupré avait décidé en effet de ne pas tomber dans l'autosatisfaction mais au contraire d'appuyer là où ça fait mal !

De l'impossibilité économique et pratique de mener à bien le projet du Centre de Moliets, aux résultats sportifs assez décevants par bien des points de vues. De la grande difficulté des clubs à relayer l'opération «La Bonne Attitude» aux faibles retours sur investissement attendu par les partenaires économiques de la



Ligue de la part des clubs... le tableau ainsi dressé avait le mérite de mettre tout le monde en face des réalités sociales, économiques, sportives et souvent très humaines. Autrement dit difficiles à gérer et à appréhender dans leurs globalités !

Des satisfactions et des explications

Mais il n'était pas question non plus de désarmer face à ces constats et Jacques Dupré indiquait alors : «rassurez-vous et c'est heureux, le bilan de ce mandat compte aussi des aspects positifs dans de nombreux secteurs.»

«L'évolution des effectifs 18 449 en 2005 et 19 087 en 2008 témoigne d'une bonne stabilité toutes catégories confondues (hommes-femmes en particulier) et ce, malgré un ensemble de facteurs plutôt défavorables à notre Ligue comparativement à d'autres :

- ◆ pas d'explosion démographique accompagnée d'un fort essor économique comme en Rhône Alpes, Languedoc Rousillon par exemple; une concurrence sportive extrêmement importante et de qualité puisque tous les sports traditionnels sont bien implantés (foot, rugby, basket...)
- ◆ présence de tous les sports à la mode : surf, ski, et sport à forte culture identitaire comme la Pelote Basque., tous fortement appréciés.»

Les préoccupations liées à la santé associative et les efforts qu'il est nécessaire de réaliser pour protéger son organe économique n'ocultaient pas le volet animation sportive dans l'intervention du Président. En préambule il avait précisé qu'il laissait à François Duport CTR le soin de détailler les résultats sportifs.

«Il y a un autre secteur d'activité aux résultats satisfaisants : la compétition sous toutes ses formes, officielle ou conviviale. Que ce soient pour les championnats individuels, de Département, de Ligue, les championnats par équipe, les tournois; les Raquettes FFT etc... la participation est en hausse. De même, nos clubs, inscrits en championnat de France se comportent bien sans pour autant être tombés dans le travers du recrutement d'étrangers à des tarifs prohibitifs...»

Des bénévoles mobilisés

«Tous les efforts accomplis pour développer les épreuves conviviales par exemple, et je tiens à remercier la présidente de la commission féminine, Anne-Marie Minvielle pour son action en la matière ont porté leurs fruits. Même chose pour sécuriser la compétition officielle : sachez par exemple que depuis 2005, 1 268 dirigeants ont satisfait dans notre Ligue aux examens d'arbitrage ou de juge-arbitrage, de AI à JAT2. Je remercie d'ailleurs la commission d'arbitrage dans son ensemble et son président Armand Leroux ainsi que Laetitia Décla, la commission sportive et son président Jean-Pierre Naudy dont la gestion globale de ce secteur a été remarquable.»

L'informatisation des clubs tout comme les opérations menées par la Ligue en direction des bénévoles en terme d'assistance technique, logistique, économique et humaine occupait alors le propos de Jacques Dupré.

«Les technologies modernes ont été fortement développées au cours de ce mandat puisque le plan informatique a permis d'équiper 57 clubs pour un montant de 46 250 euros.



avec, à l'intention de ces derniers, l'ouverture d'un dossier «reconversion» géré activement par Elisabeth Bordaisco. C'est un dossier capital pour nos enseignants mais difficile à concrétiser.»

Une économie fragile...

S'il revenait à Christophe Lesperon, le Trésorier Général, l'exercice de la présentation du bilan comptable de la Ligue, le Président Jacques Dupré rappelait quelques points essentiels à la bonne compréhension de la situation. «136 650 euros ont été alloués aux projets-clubs et des aides financières afférentes. Une somme conséquente à laquelle il faut ajouter 100 000 euros d'aides fédérales directement versés à nos clubs. Je voudrais souligner ici que notre Ligue, respectant les directives fédérales, consacre la totalité de ses revenus à ses clubs et au secteur éducatif et sportif. Si l'on prend en compte le fait que nous sommes une petite Ligue en effectif, donc pénalisée dans le cadre du contrat du développement fédéral, que le tissu économique régional n'est pas des plus importants, que nous sommes deux Ligues dans une même région administrative à nous partager les subventions régionales par exemple, on comprend mieux que notre équilibre budgétaire est fragile, à la merci d'un ou deux événements pas forcément prévus au cours d'un exercice.»

Une vitrine de qualité

«La Ligue CBBL affirme sa présence dans le cadre d'une politique visant à la reconnaissance et au développement de notre discipline, et renforçant son image vis à vis du grand public et des collectivités locales ou régionales. En, 2005 : 1/4 de Finale Coupe Davis France-Russie à Pau
2006 : Championnats de France UNSS à Moliets, Top Exécutive Meeting regroupant 32 fédérations européennes à Capbreton.

Tournois Nationaux Poussins de Lescar et de Mont de Marsan

Deux Open Féminin Gaz de France dotés de 25 000 \$ à Mont de Marsan et Biarritz, ce dernier, je vous le confirme passant à 100 000 \$! se déroulant du 6 au 12 juillet 2009.

Garder la sérénité

En rappelant à toute l'assemblée que l'avenir de la Ligue CBBL et de ses clubs, serait avant tout fonction de la capacité de tous ses acteurs à prendre des engagements de qualité, solidaires et pérennes, Jacques Dupré adressait des remerciements. «Je voudrais remercier à nouveau l'ensemble des élus avec qui j'ai eu plaisir à travailler, et qui m'ont toujours témoigné un soutien sans faille dans les différents moments difficiles que j'ai eu à traverser au cours de ce mandat...»

Un hommage particulier fut rendu à Jean-Pierre Naudy qui, pour des raisons personnelles a souhaité se retirer de la scène tennistique régionale. Le Président saluait son action qu'il qualifiait d'efficace et d'impartiale au sein de la commission sportive régionale.

En conclusion, le Président de Ligue invitait l'ensemble des dirigeants à conserver toute leur motivation quelles que soient les difficultés rencontrées, à poursuivre avec confiance et sérénité leurs efforts au service du tennis, du sport et du monde associatif dont la prise en compte et le développement sont sans aucun doute des éléments de réponse aux problèmes de société auxquels nous sommes et nous serons confrontés.

L.D.

De même 30 sites internet standard ont été ouverts; des nombreuses aides administratives et juridiques apportées aux clubs, des accompagnements ciblés pour une meilleure mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport.

Des formations des dirigeants et particulièrement des nouveaux dirigeants conduites par les départements et la Ligue ont été efficaces et appréciées. Cette action de sensibilisation et de formation à la vie associative et au bénévolat me paraît essentielle pour l'avenir de nos structures et le maintien de la conception de l'engagement qui est le nôtre aujourd'hui. C'est à mon sens un dossier prioritaire pour demain et je crois que la formule mise en place en CBBL pourra servir d'exemple. Je remercie Eliane Hébraud, Mathieu Lalanne et leur groupe pour leur réalisation.»

Autre formation, autres cibles, Jacques Dupré rappelait également que la vivacité des bénévoles se mesurait aussi au stade des formations d'initiateurs. «800 initiateurs ont formés par notre DTR permettant ainsi à nos clubs de faire face du mieux possible à leurs besoins d'encadrement de l'école de tennis dans l'attente de l'apparition des CQP et Assistant Moniteur de Tennis dont nous aurons l'occasion de reparler. Enfin, toujours à l'initiative de la DTR une formation continue a été proposée à nos BE,



René Thévenot
Secrétaire Général de la Ligue CBBL

Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble de représentants élus et tous les délégués, c'est comme à son habitude avec beaucoup de perspicacité et de précision que René

Thévenot entamait son rapport moral. Commenant par les statistiques il indiquait ainsi sur la période des quatre ans écoulés que les effectifs de la Ligue avait augmenté de 6,0 7%. Un ratio qu'il qualifiait donc de positif malgré les difficultés qu'éprouvent la Ligue et la Fédération en général à fidéliser les adultes et tout particulièrement les pratiquants loisirs. Refermant cette parenthèse, il indiquait cependant que des compétitions adaptées et des animations étaient à l'étude pour contrecarrer ce phénomène et répondre davantage aux attentes des 18-35 ans, la catégorie d'âge la plus touchée par cette désaffection. Terminant sur cette note optimiste largement partagée par tous les dirigeants présents, il enchaînait alors sur l'animation et le développement avant de passer en revue toutes les initiatives qui participent au rayonnement de la Ligue et à son développement. Du tennis féminin en passant par le trophée des familles, la Bonne Attitude, le parrainage actif, et l'association «Fête le Mur», il rappelait ainsi que pour la plupart, ces opérations avaient été largement reprises ou suivies par les clubs. Dans la mesure de leurs possibilités bien sûr ! Et qu'il fallait leur laisser le temps de s'épanouir sans attendre immédiatement un retour sur investissement. Il évoquait alors la formation comme l'un des axes de développement les plus importants de la Ligue en rappelant la qualité du travail accompli par la commission d'arbitrage, les initiatives prises en faveur des jeunes dirigeants et les nombreuses formations d'initiateurs diligentées par la DTR. Sans transition, il associait enfin à ces actions régionales l'informatisation des structures et les nombreuses aides accordées aux clubs dans

leur démarche de développement.

Salué par l'assemblée, le bilan du Secrétaire Général détaillait alors le volet sportif de la Ligue. S'exprimant tour à tour sur les tournois 25 000 \$ de Biarritz et de Mont de Marsan qui participent au rayonnement international de la Ligue, puis sur les championnats individuels et par équipes, il se félicitait de la bonne tenue de ces compétitions. Au plan national, il regrettait en revanche la place de 23^{ème} obtenue au Trophée Perrier malgré la 5^{ème} place des 11 ans filles aux championnats de France et les très bons parcours des seniors+, Annie Bladou, Franck Hervy, Michel Galey, Henri Cruchet, et Alexandre Hirigoyen. «Nous devons nous rappeler que nous sommes une Ligue formatrice et que nous ne pouvons que difficilement lutter avec des régions dont le potentiel de licenciés est nettement supérieur au nôtre», précisait-il à la lecture de ces résultats. En parallèle à ce constat, il évoquait aussi les obstacles rencontrés par les clubs inscrits en championnats de France, qui malgré des performances correctes, éprouvent des difficultés à conserver leurs meilleurs éléments. Suite à ce panorama sans concession, René Thévenot notait cependant que les modifications du Trophée Perrier National laissaient entrevoir et espérer un meilleur classement pour les années futures. A condition qu'un rééquilibrage s'opère confiait-il entre les Ligues à fort potentiel de développement et celles implantée dans des régions plus démunies. Terminant sur ce souhait résolument optimiste, le Secrétaire Général concluait son intervention en remerciant tous les bénévoles dirigeants et professionnels qui oeuvrent au quotidien pour le rayonnement et le développement du tennis.

*Propos recueillis par
Christophe HUGONNOT*





Christophe Lesperon

Trésorier Général de la Ligue CBBL

Comme le présentait Christophe Lesperon l'an passé en présentant un budget prévisionnel déficitaire, ses prévisions se sont avérées justes pour l'année 2008 avec un résultat négatif, dont le montant s'élève à 24 709 euros. N'ayant pas pour habitude de susciter des comportements anxieux, le trésorier général de la Ligue a expliqué cette perte par l'entrée en vigueur de la convention collective sur le sport, nécessitant une rallonge financière de 10 000 euros et par les 20 000 euros d'aides supplémentaires qui ont été accordées aux clubs dans le cadre de leur projet de développement. « Mais ceci n'explique pas tout a-t-il rajouté, car dans le même temps nous avons continué à effectuer des économies sur les charges administratives et pour la première fois cette année, nous n'avons pas enregistré d'augmentation significative de notre budget éducatif et sportif. » Aussi, les causes de ce déficit proviennent essentiellement selon lui du mode de répartition fédéral des contrats de développement des Ligues qui ne prend pas suffisamment en compte les écarts qu'il peut y avoir entre la gestion des Ligues monodépartementales (Ligues franciliennes) et celles qui abritent plusieurs comités. D'où l'importance déclarait-il d'actionner le levier de la solidarité entre les Ligues, d'une part pour contrecarrer les effets d'un système obsolète de répartition des aides fédérales et d'autre part pour éviter que les budgets de certaines régions deviennent structurellement déficitaires. Tendancieux vers un optimisme mesuré, Christophe Lesperon rassurait cependant son auditoire en indiquant que les comptes de la Ligue n'étaient pas en péril avec plus de 245 000 euros de réserve. Mais qu'il fallait rester vigilant en attendant les mesures prises par la nouvelle direction fédérale qui entrera en fonction au mois de février prochain.

C.H.

François Duport

Conseiller Technique National

Auteur d'un rapport exhaustif, François Duport a souhaité revenir sur l'ensemble des résultats obtenus durant la mandature. Les qualifiants d'insuffisants dans l'ensemble, il indiquait cependant que les clubs de la région avaient formé 5 jeunes actuellement classés dans le top 100 mondial et que régulièrement depuis des années, la Ligue enregistrait de bons résultats chez les 10-12 ans. Mais cela ne suffit plus rétorquait-il à la lecture du trophée Perrier et face aux nouvelles directives qui pèsent sur la formation des 10-14 ans. « Les contraintes fédérales sont telles qu'elles nous obligent à revoir tout notre système de formation. Car c'est en fait un véritable contrôle continu fondé sur 24 épreuves étalées tout au long de l'année qui attend toutes les directions techniques régionales. Nous devons nous y préparer dès maintenant indiquait en substance le CTR pour disposer d'un potentiel de joueurs(euses) compétitif dès 9 ans et prétendre à des résultats significatifs chez les 10-14 ans. Pour y parvenir, la formation du joueur doit être optimale de 5 à 8 ans. Elle doit être encadrée par un enseignant professionnel, s'appuyer sur un accès au mini tennis, développer une technique juste et évolutive et enfin déboucher sur un apprentissage de la compétition. Sans ce postulat de départ, nous n'y parviendrons pas et j'invite tous les clubs, dirigeants et B.E, à s'associer à ce nouveau challenge. Toute notre politique sportive en dépend et si notre direction technique régionale a été réorganisée, c'est avant tout pour satisfaire à ces besoins, ceux des clubs et bien entendu ceux des joueurs. Nous serons donc plus vigilants sur les projets sportifs présentés et développés par toutes les structures de la Ligue. Mais l'aide que nous apporterons sera aussi plus précise. Du mini tennis au programme « 8 ans », en passant par la détection et tous les projets personnalisés dédiés aux meilleurs 10-14, je suis persuadé que nous disposons là d'outils de qualité pour optimiser notre classement au Trophée Perrier National, bâtir une élite et améliorer la formation de nos joueurs de clubs de 5 à 15 ans et plus, concluait le CTN, François Duport. »

C.H.





Bernard Subsol

Conseiller Général et chargé des Sports

Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble des présidents, élus et délégués, le conseiller général des Landes, s'est réjoui de la qualité et de l'excellente tenue de cette assemblée qui, sanctionne, soulignait-il, «un remarquable travail». Passant en revue les aspects positifs des bilans exposés il notait la qualité de engagements pris en faveur de la formation des jeunes et rappelait que le tennis était parmi les disciplines individuelles, l'activité sportive la plus pratiquée au niveau du département des Landes. A ce titre, il ne manquait pas de présenter le tennis comme un sport «phaire», non seulement en terme de résultats mais aussi sur le plan éducatif. Evoquant les aides accordées par le Conseil Général, il soulignait aussi que le montant des subventions créditées en 2008 avait franchi la barre des 130 000 euros. A ce soutien financier il ajoutait enfin les aides à la formation (des arbitres et des initiateurs) et les services proposés par Profession Sport Landes, qui, dans le cadre d'un groupement d'employeurs emploie 19 éducateurs sportifs, répartis sur 51 clubs. Sans transition et de la même manière que l'avait exposé le Président Jacques Dupré, le Conseiller Général s'est dit en revanche déçu que le centre de Moliets n'ait pas eu sur le plan sportif l'impact escompté. Dans le prolongement de cette idée, il restait cependant confiant sur la capacité de la Ligue à améliorer ses résultats au plan national et assurait de tout son soutien l'ensemble des dirigeants présents auxquels ils rendaient un vibrant hommage pour la qualité de leurs engagements.

C.H.



Philippe Etcheverria

Représentant Direction Régionale Jeunesse et Sports

Après avoir présenter ses vœux à l'ensemble des représentants élus et saluer la qualité des bilans exposés par les dirigeants de la Ligue, c'est avec beaucoup de présence et de pédagogie que le représentant de la DDJS a souhaité délivrer son message.

Commençant par les réformes et la nouvelle gouvernance qui allaient être assurées par les services de l'Etat auprès du sport amateur, Philippe Etcheverria a indiqué qu'au delà de la suppression des DDJS, il était surtout question de rigueur et d'efficacité dans la manière dont les services déconcentrés du ministère procéderaient pour apporter leur aide et leur concours au développement du mouvement sportif dans son ensemble. Evoquant le saupoudrage et l'émiettement des sommes octroyées, il indiquait que ce mode opératoire souffrait d'une efficacité limitée et qu'il était question de redéfinir la manière dont les subventions du CNDS seraient accordées. Affinant son propos, il exposait aussi la possibilité de nommer des «Têtes de réseaux» qui bénéficieraient d'une enveloppe globale pour la redistribuer ensuite en fonction des besoins exprimés. Plus de vigilance donc et de précisions caractérisaient les propos du représentant de la DRDJS, qui souhaitait aussi rassurer l'ensemble des dirigeants présents sur le fait que l'Etat continuerait à les aider dans leur engagement mais d'une manière différente. Pour illustrer sa position ô combien favorable au développement du tennis, il passait alors en revue l'ensemble des secteurs de la vie civile où ce sport intervient. Faisait état de son implication en milieu rural, de ses liens avec le monde du handicap et de son positionnement social à travers sa présence dans les quartiers, il évoquait aussi la qualité des résultats obtenus au plus au niveau mondial et le fait que le tennis était remarquable de part la longévité de ses pratiquants. Refermant cette parenthèse, il concluait enfin son intervention en saluant l'ensemble des présidents présents et tout particulièrement Jacques Dupré qu'il qualifiait de dirigeant remarquable, notamment pour sa probité, ses compétences et son investissement.

C.H.



Les récompenses...

